



RÉINSCRIPTION 2021/2022

à partir du 13 juillet jusqu'au 20 juillet soir PUIS du 23 août jusqu'au 26 septembre (INTERRUPTION DU SERVICE WEB du 21 juillet au 22 août inclus)

Votre inscription s'effectuera OBLIGATOIREMENT en ligne en suivant la procédure suivante :

- Télécharger votre attestation CVEC en cliquant ici : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>
- Connectez-vous sur votre ENT en cliquant ici : [ENT UNIV ARTOIS](#)
- Cliquez sur « MA SCOLARITE » puis sur :



Déposer les pièces nécessaires à la validation de votre inscription sur la plate-forme dédiée en cliquant ici : [Dépôt des documents dématérialisés](#)

Au terme de votre inscription en ligne ET du dépôt des pièces, trois possibilités :

1-Vous recevrez un mail confirmant la validation de votre inscription.

Votre compte ENT est actif pour 2022/2023 et vous pouvez y obtenir des **certificats de scolarité**.

2-Vous recevrez un mail signifiant qu'il manque des pièces jointes

Vous devez déposer les documents manquants sur la plate-forme dédiée en cliquant ici : [Dépôt des documents dématérialisés](#). Vous recevrez alors le mail confirmant la validation de votre inscription sous quelques jours.

3-Vous recevrez un mail vous signifiant que les pièces jointes ne sont pas conformes

Vous devez déposer les documents conformes à notre demande sur la plate-forme dédiée en cliquant ici : [Dépôt des documents dématérialisés](#). Vous recevrez alors le mail confirmant la validation de votre inscription sous quelques jours.

REMARQUES IMPORTANTES

- Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou si vous souhaitez nous poser une question relative à votre inscription, vous pouvez nous envoyer un mail à helene.rigaut@univ-artois.fr en précisant votre **nom, votre prénom, votre numéro étudiant**. **Nous ne donnerons aucun renseignement par téléphone.**
- **VOTRE CARTE MULTI SERVICE (carte d'étudiant) sera mise à jour à la rentrée.**